



ATG SARL
MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES EQUIPEMENTS MECANIQUES



Rapport n° : 5222594-001-1

Vérification effectuée le : 11/06/2010



CETE APAVE SUDEUROPE - Agence de BIARRITZ

Technopole Izarbel
Allée Fauste d'Elhuyard 64210 BIDART

Téléphone : 05 59 01 05 01 - Fax : 05 59 01 05 05

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

Artigues, le 30/06/2010

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le compte rendu de vérification concernant :

-Vérification périodique ou ponctuelle des équipements suivants :

-Appareils de levage

Equipements scéniques

Le registre réglementaire a été visé

Ce rapport comporte 75 pages numérotées de 1 à 75

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

**Adresse de l'installation visitée ou
de rattachement :**ATG SARL
MAISON XABATENIA
64250 SOURAIDEVérificateur : **BOURCIEZ Michel**Activité Equipements de Travail
Technopole Izarbel
Allée Fauste d'Elhuyard

64210 BIDART

Téléphone : 05 59 01 05 03

Télécopie : 05 59 01 05 05

VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES Prescriptions applicables aux utilisateurs

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Les vérifications des équipements de travail doivent être effectuées par des personnes compétentes dans le domaine de la prévention des risques présentés par les équipements de travail et connaissant les dispositions réglementaires afférentes (Article R. 4323-23 du Code du travail) et ayant, outre la qualification, l'expérience du métier de vérificateur, en particulier une pratique habituelle de celui-ci.

APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE

Les équipements de travail servant au levage de charges, de postes de travail ou au transport en élévation des personnes, utilisés dans les établissements visés à l'article L.4111-1 à L.4111-3 du Code du Travail ainsi que ceux utilisés dans les mines et carrières et leurs dépendances visées par le Règlement Général des Industries Extractives, sont soumis respectivement, en matière de vérification, aux dispositions des arrêtés du 01 mars 2004 et du 30 novembre 2001 qui prescrivent les vérifications suivantes :

Vérification avant mise ou remise en service

Conformément aux dispositions propres aux arrêtés susvisés, les appareils de levage mus mécaniquement ou par la force humaine et les accessoires de levage doivent faire l'objet de tout ou partie des examens et essais suivants, lors de leur mise 1) ou remise 2*) en service :

EXAMENS ET ESSAIS	CIRCONSTANCES IMPOSANT DES EXAMENS OU ESSAIS
examen d'adéquation	1) lors de la mise en service dans l'établissement (neuf, occasion ou location)
examen de montage et d'installation	2a) en cas de changement de site d'utilisation, de configuration, de conditions d'utilisation sur un même site
essais de fonctionnement	2b) à la suite d'un démontage suivi d'un remontage
examen de l'état de conservation	2c) après tout remplacement, réparation ou transformation importante intéressant un organe essentiel
épreuves statiques et dynamiques	2d) à la suite de tout accident provoqué par la défaillance d'un organe essentiel

Toutefois, les appareils soumis à des changements de site d'utilisation et ne nécessitant pas l'aménagement de supports particuliers sont dispensés de la vérification prévue au cas 2a) ci-dessus, à condition d'avoir fait l'objet dans cette configuration des examens et essais de mise en service du cas 1) ci-dessus et, depuis moins de six mois, de la vérification générale périodique.

Nota : Les épreuves permettent de s'assurer expérimentalement de l'absence d'anomalie préjudiciable à la solidité et/ou à la stabilité. A défaut de présentation des documents prévus par l'arrêté du 01 mars 2004, sans avis formalisé du chef d'établissement, les épreuves sont réalisées conformément aux dispositions du contrat, dans les conditions prévues par le fabricant et à défaut dans les conditions définies par les textes de références. Le vérificateur ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués par les épreuves à l'appareil ou à son support. L'examen de montage et d'installation est limité aux éléments assemblés sur le site d'utilisation et réalisé sur la base des informations contenues dans la notice d'instructions du fabricant.

Vérification générale périodique

Conformément aux dispositions propres aux arrêtés susvisés, les appareils et les accessoires de levage doivent faire l'objet de vérifications générales à périodicité annuelle. Toutefois, cette périodicité est :

- Semestrielle pour les appareils listés au II et III de l'article 20 de l'arrêté du 01 mars 2004, les appareils mus par une énergie autre que la force humaine et utilisés pour le transport des personnes ou le déplacement en élévation des postes de travail
- Trimestrielle pour les appareils mus par la force humaine et utilisés pour le déplacement en élévation des postes de travail.

Ces vérifications portent sur l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.

MACHINES ET ENGINS DE TERRASSEMENT A CONDUCTEURS PORTES

Vérification générale périodique

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié ou de l'arrêté du 24 juin 1993, les machines et engins de terrassement définis par ces textes doivent faire l'objet de vérifications générales à périodicité trimestrielle ou annuelle selon le cas, qui comprennent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement. Les autres machines doivent être réglées, entretenues et vérifiées régulièrement de manière à préserver la sécurité et la santé des travailleurs dans le cadre de l'obligation générale de sécurité (art. L. 4121-1 à L. 4121-2 et L. 4321-1 du Code du Travail).

AUTRES EQUIPEMENTS

ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE

L'article R.125-2-4 du Code de la Construction et de l'Habitation prescrit un contrôle technique des ascenseurs au moins tous les cinq ans. Les dispositions du Code du travail prescrivent une vérification annuelle complète des ascenseurs et monte-charge et un examen semestriel de leurs organes de suspension. La vérification, fonctionnement compris, des ascenseurs doit être effectuée par un organisme agréé, tous les cinq ans et après transformation importante, dans les établissements recevant du public. Le fonctionnement des ascenseurs et monte-charge installés dans des immeubles de grande hauteur (IGH) doit être vérifié semestriellement.

Par ailleurs, indépendamment des examens précités, les normes NF EN 81-1/2 stipulent que les ascenseurs doivent faire l'objet d'examen et essais avant leur mise en service et à la suite de transformations importantes ainsi qu'après tout accident et incident.

ESCALIERS MECANIQUES ET TROTTOIRS ROULANTS

La réglementation prescrit une vérification annuelle de ces installations en fonction des types d'établissements.

DIVERS

Les équipements suivants doivent être vérifiés:

- A la mise ou à la remise en service et périodiquement au moins tous les 3 mois : Echafaudages (arrêté du 21 décembre 2004),
- Au moins tous les 6 mois : Echelles en bois (arrêté du 15 juillet 1963),
- Au moins tous les 6 mois : Portes et portails automatiques ou semi-automatiques (arrêté du 21 décembre 1993),
- Au moins tous les 12 mois : Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (arrêté du 19 mars 1993).

DEFINITION ET CONTENU DES MISSIONS DE BASE

La mission comprend les seules opérations décrites dans le présent rapport, réalisées dans les limites définies ci-dessous. Les codes de missions sont rappelés dans le corps du rapport.

Pour les équipements de travail, les vérifications périodiques, les vérifications avant mise ou remise en service, sont réalisées dans le respect des contenus, des limites d'investigation et des exclusions de mission définis dans les cahiers des charges de la profession.

Pour les autres équipements, les examens et essais effectués dans le cadre des missions de base comportent, l'examen visuel de l'état de conservation des parties de l'équipement, visibles et accessibles sans démontage et en sécurité, l'essai de fonctionnement de l'équipement et des dispositifs de protection en place. Pour les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques et trottoirs roulants les missions sont complétées, le cas échéant, par la vérification du respect des prescriptions applicables aux établissements recevant du public (ERP), immeubles de grande hauteur (IGH) et immeubles d'habitation.

Les examens et essais effectués dans le cadre des missions de base nécessitent, de la part du chef d'établissement, la mise à disposition des équipements à examiner, des opérateurs qualifiés à leur conduite, de la documentation nécessaire (notice d'instructions, déclaration de conformité, rapport précédent, données relatives au site...), des moyens d'accès sécurisés et dans le cas des vérifications relatives aux appareils de levage, des charges d'essais et d'épreuves suffisantes.

Limites et exclusions aux missions de base :

En absence d'un opérateur qualifié à la conduite et/ou des moyens d'accès sécurisés, la vérification est limitée à l'état de conservation des parties visibles et accessibles de plain-pied, équipement à l'arrêt. Les limites de la vérification sont alors précisées dans le rapport.

L'examen de montage et d'installation exclut notamment, tout essai, contrôle géométrique ou métrologique, toute vérification des caractéristiques mécaniques des supports, massifs, ancrages, fixations, ainsi que des éléments constitutifs des assemblages et, le cas échéant, de leur couple de serrage.

La vérification de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'exploitables que freins de secours et de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les personnes, ne peut être réalisée qu'en présence et sous la direction d'un représentant qualifié du constructeur ou de l'entreprise de maintenance pour les ascenseurs.

La vérification de la mise en œuvre des dispositions relatives aux risques couverts par d'autres réglementations (risques électriques, incendie, explosion, appareils à pression, circulation sur la voie publique,...).

Sont exclues des missions de base les opérations qui relèvent de la responsabilité :

Des fabricants qui, seuls, peuvent garantir leur fourniture (matières premières, composants), leur mise en œuvre et la conformité des équipements aux règles techniques de conception et de construction qui leur sont applicables.

Des utilisateurs, seuls chargés de s'assurer du respect d'une part des obligations qui leur sont faites lors de la mise ou remise en service des équipements de travail, y compris l'examen d'adéquation des appareils de levage et, d'autre part, des mesures d'organisation, des prescriptions techniques d'utilisation applicables aux équipements, ainsi que de la tenue de(s) registre(s) de sécurité et carnet(s) de maintenance.

Des services de l'établissement chargés d'assurer la surveillance, le nettoyage, le démontage périodique des parties cachées, la réalisation des opérations de maintenance et de maintien de l'état de conformité, l'examen approfondi de certains équipements de travail (cas des grues à tour).

Des exploitants lorsque ceux-ci sont soumis, notamment pour l'implantation de certains engins de chantier, à des dispositions particulières fixées par des arrêtés préfectoraux ou municipaux.

MISSIONS DE BASE

B1	EXAMENS ET ESSAIS LORS DE LA MISE OU REMISE EN SERVICE D'APPAREILS OU D'ACCESSOIRES DE LEVAGE (Selon conditions définies contractuellement)	B2	VERIFICATIONS PERIODIQUES
B10	lors de la première mise en service dans l'établissement	B20	de prise en charge par l'APAVE
B15	lors de la remise en service dans l'établissement	B21	annuelle
	- à la suite d'un démontage suivi d'un remontage	B22	semestrielle
	- à la suite d'un changement de site d'utilisation, de configuration, de conditions d'utilisation sur un même site	B23	trimestrielle
	- à la suite d'un accident, après réparation ou transformation	B24	ponctuelle
		B25	contrôle technique quinquennal des ascenseurs

Repère d'inspection : cette vignette apposée sur l'équipement ne constitue pas une marque ou une attestation de conformité ou de sécurité.

AUTRES MISSIONS - Ces missions ne sont effectuées que si le contrat les mentionne expressément

B4	VERIFICATION DE L'ETAT DE CONFORMITE	B5	ASSISTANCE TECHNIQUE
B42	à la demande de l'Inspection du Travail		
B43	hors demande de l'Inspection du Travail		
B44	des équipements en service (diagnostic)		
C1	CONTROLES ELECTRIQUES Examen de conformité de l'équipement électrique à des dispositions normatives (à préciser)	C4	CONTROLE DE CARACTERISTIQUES Contrôle dimensionnel Contrôle de performances
C2	ESSAIS PARTICULIERS Essai du parachute et/ou du limiteur de vitesse Essai des freins de secours et/ou de sécurité Essai de dispositifs s'opposant au dépassement des conditions d'emploi Essai des dispositifs anti-collision.	C5	EXAMENS ET ESSAIS PARTICULIERS Selon un cahier des charges ou une spécification Selon des normes spécifiques A l'aide de moyens d'investigations spéciaux
C3	EXAMENS PARTIELS	C6	ASSISTANCE A L'EXAMEN D'ADEQUATION Avant mise ou remise en service

LISTE DES EQUIPEMENTS

désignés par contrat ou convention

N° ordre	Code	Equipement	Constructeur	N° identification	Page
23	010	APPAREILS MANUELS			6
24	020	APPAREILS MANUELS			7
8	3200	Palan fixe	LODESTAR	L0961RE	8
9	3200	Palan fixe	LODESTAR	L0934RE	11
10	3200	Palan fixe	LODESTAR	L0958RE	14
11	3200	Palan fixe	LODESTAR	L0944RE	17
12	3200	Palan fixe	LODESTAR	L0957RE	20
13	3200	Palan fixe	LODESTAR	L0959RE	23
30	3200	Palan fixe	VERLINDE	01028	26
31	3200	Palan fixe	VERLINDE	01009	29
32	3200	Palan fixe	VERLINDE	01015	32
33	3200	Palan fixe	VERLINDE	01006	35
34	3200	Palan fixe	VERLINDE	01003	38
35	3200	Palan fixe	VERLINDE	01008	41
36	3200	Palan fixe	VERLINDE	9761967	44
37	3200	Palan fixe	VERLINDE	01004	47
38	3200	Palan fixe	VERLINDE	428	50
22	7010	Chariot élévateur	NISSAN	0705121	53
14	A310	Equipement scénique	GUIL	01403	56
15	A310	Equipement scénique	GUIL	01419	58
16	A310	Equipement scénique	GUIL	00882	60
17	A310	Equipement scénique	GUIL	00881	62
18	A310	Equipement scénique	GENIE INDUSTRIES	0190-3341	64
19	A310	Equipement scénique	GENIE INDUSTRIES	0190-3475	66

LISTE DES EQUIPEMENTS

désignés par contrat ou convention

N° ordre	Code	Equipement	Constructeur	N° identification	Page
20	A310	Equipement scénique	MARTIN	0604H0010	68
21	A310	Equipement scénique	MARTIN	0604H0002	70
27	A310	Equipement scénique	FANTEK	8095/02	72
28	A310	Equipement scénique	FANTEK	8095/04	74

ATG SARL

MAISON XABATENIA

010

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

Appareils manuels / Accessoires

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
 Date de vérification : 11/06/2010
 Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
 Repère Usine :
 Repère Batiment :
 Repère Service :

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes du rapport)

Mission : Vérification de l'état de conservation et essais de fonctionnement des appareils de levage simples à bras. Vérification de l'état de conservation des accessoires de levage, des EPI contre les risques de chute (*).

Les anomalies ou détériorations relevées au cours de l'examen visuel dans la limite de la présente mission, sont mentionnées ci-dessous pour chaque accessoire ou appareil.

Le repère NV désigne les appareils qui n'ont pas été présentés lors de notre vérification.

(*) Pour les EPI, tenir compte, le cas échéant, de la durée de vie préconisée par le fabricant dans sa notice d'instructions.

CODE	NV	NUMERO(1) - MARQUE(2) CARACTERISTIQUE(4) - OBSERVATIONS(5)	NBRE(3)	CHARGE (kg)	REPERE/AVIS
		<u>Elingue câble ou textile</u>			
8000		N°1à 10 Elingues métallique lg : 2.5 m. Bon état.	-10	1000	
8000		N°1à 8 Elingues métallique lg : 4 m. Bon état.	-8	1000	
8000		N°1à15 Elingues métallique lg : 2 m. Bon état.	-15	1000	
8000		N°1à20 Elingues métallique lg : 1.1 m. Bon état.	-20	1000	
8000		N°1à4 Elingues métallique lg : 6 m. Bon état.	-4	1000	



EQUIPEMENTS MECANIQUES

7 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 24

ATG SARL

MAISON XABATENIA

020

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

Appareils manuels / Accessoires

MISSION EFFECTUEE :		LIEU DE VERIFICATION :	
Code mission (*)	: B21	Dossier n°	:
Date de vérification	: 11/06/2010	Repère Usine	:
Vérificateur(s) APAVE	: BOURCIEZ Michel	Repère Batiment	:
		Repère Service	:

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes du rapport)

Mission : Vérification de l'état de conservation et essais de fonctionnement des appareils de levage simples à bras. Vérification de l'état de conservation des accessoires de levage, des EPI contre les risques de chute (*).

Les anomalies ou détériorations relevées au cours de l'examen visuel dans la limite de la présente mission, sont mentionnées ci-dessous pour chaque accessoire ou appareil.

Le repère NV désigne les appareils qui n'ont pas été présentés lors de notre vérification.

(*) Pour les EPI, tenir compte, le cas échéant, de la durée de vie préconisée par le fabricant dans sa notice d'instructions.

CODE	NV	NUMERO(1) - MARQUE(2) CARACTERISTIQUE(4) - OBSERVATIONS(5)	NBRE(3)	CHARGE (kg)	REPERE/AVIS
		<u>Elingue câble ou textile</u>			
8000		N°1 à 37 -SPANSET Elingues textile boucle lg : 2 m. Bon état.	-37	2000	
8000		N°1 à 9 -SPANSET Elingues textile boucle lg : 1 m. Bon état.	-9	2000	



EQUIPEMENTS MECANIQUES

8 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 8

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Palan fixe Code : 3200
Constructeur : LODESTAR Marque :
N° d'Identif. : L0961RE Type : L1
Année (plaque) : 2004 Charge(s) (kg) : 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Longueur de chaîne : 24 m.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANQUES

10 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 8

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : LODESTAR

TYPE : L1

CAPACITE : 1000 Kg ANNEE : 2004

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe



EQUIPEMENTS MECANIQUES

11 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 9

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Palan fixe Code : 3200
Constructeur : LODESTAR Marque :
N° d'Identif. : L0934RE Type : L1
Année (plaque) : 2004 Charge(s) (kg) : 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Longueur de chaîne : 24 m.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : LODESTAR

TYPE : L1

CAPACITE : 1000 Kg ANNEE : 2004

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Palan fixe Code : 3200
Constructeur : LODESTAR Marque :
N° d'Identif. : L0958RE Type : L1
Année (plaque) : 2004 Charge(s) (kg) : 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Longueur de chaîne : 24 m.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

16 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 10

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : LODESTAR

TYPE : L1

CAPACITE : 1000 Kg ANNEE : 2004

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Palan fixe Code : 3200
Constructeur : LODESTAR Marque :
N° d'Identif. : L0944RE Type : L1
Année (plaque) : 2004 Charge(s) (kg) : 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Longueur de chaîne : 24 m.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : LODESTAR

TYPE : L1

CAPACITE : 1000 Kg ANNEE : 2004

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Palan fixe Code : 3200
Constructeur : LODESTAR Marque :
N° d'Identif. : L0957RE Type : L1
Année (plaque) : 2004 Charge(s) (kg) : 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Longueur de chaîne : 24 m.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

22 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 12

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : LODESTAR

TYPE : L1

CAPACITE : 1000 Kg ANNEE : 2004

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe



EQUIPEMENTS MECANIQUES

23 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 13

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: LODESTAR	Marque	:
N° d'Identif.	: L0959RE	Type	: L1
Année (plaque)	: 2004	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Longueur de chaîne : 24 m.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

25 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 13

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : LODESTAR

TYPE : L1

CAPACITE : 1000 Kg

ANNEE : 2004

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 01028	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1999	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

28 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 30

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg

ANNEE : 1999

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 01009	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1999	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

31 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 31

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg

ANNEE : 1999

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 01015	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1999	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

34 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 32

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg

ANNEE : 1999

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe



EQUIPEMENTS MECANIQUES

35 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 33

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 01006	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1999	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANQUES

37 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 33

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg

ANNEE : 1999

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 01003	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1999	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

40 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 34

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg ANNEE : 1999

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 01008	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1999	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

43 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 35

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg

ANNEE : 1999

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 9761967	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1997	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.



EQUIPEMENTS MECANQUES

46 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 36

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg ANNEE : 1997

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 01004	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1999	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

49 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 37

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg

ANNEE : 1999

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Palan fixe	Code	: 3200
Constructeur	: VERLINDE	Marque	:
N° d'Identif.	: 428	Type	: LITACHAIN
Année (plaque)	: 1997	Charge(s) (kg)	: 1000

Particularité : PALAN ELECTRIQUE A CHAINE

Suspente : 1 chaîne maillons calibrés dia : 7 x 22 mm sur 1 brin.

Vitesse : 4m/min.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1000

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

52 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 38

Palan fixe

CONSTRUCTEUR : VERLINDE

TYPE : LITACHAIN

CAPACITE : 1000 Kg

ANNEE : 1997

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assuré
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Mise en marche - arrêt normal	Fonctionne
Autres arrêts (urgence)	Fonctionnent efficacement
<u>MOUVEMENT DE LEVAGE</u>	
Mécanismes	Sans anomalie visible sans démontage
Protection organes mobiles de transmission	Assurée sur les organes accessibles
Frein de service	Automatiquement serré, efficace à la charge d'essai
Limitation de la vitesse	Dispositions constructives en état
Limiteur course haut ou équivalent	Fonctionne
Limitation de course bas	Fonctionne
Dispositif hors course	Fonctionne
Limiteur de charge	Fonctionne à moins de 110% de la charge nominale
<u>SUSPENTES - POULIES - DISPOSITIF DE PREHENSION</u>	
Suspente (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - axes - tambour - noix	Bon état apparent
Moufle - crochet	Bon état, linguet ou dispositif équivalent en place
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe



EQUIPEMENTS MECANIQUES

53 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 22

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Chariot élévateur	Code	: 7010
Constructeur	: NISSAN	Marque	:
N° d'Identif.	: 0705121	Type	: FGD02A30Q
Année (plaque)	: 2005	Charge(s) (kg)	: 2554
Portée (m)	: 0,50	Hauteur (m)	: 4,5
Particularité	: CHARIOT THERMIQUE GERBEUR FRONTAL A CONDUCTEUR PORTE ASSIS TDL SUR POSITIONNEUR DE FOURCHE MAT DUPLEX		

Suspentes : 2 chaînes mailles jointives 4x3 au pas de : 25.4 mm.

Avertisseur sonore de marche arrière.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1600

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Chariot élévateur

CONSTRUCTEUR : NISSAN

TYPE : FGD02A30Q

CAPACITE : 2554 Kg ANNEE : 2005

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>SOURCE D'ENERGIE</u>	
Séparation générale verrouillable	Assurée
Equipements, canalisations, enrouleur	Bon état apparent
Protection pièces nues sous tension	Réalisée
<u>CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION</u>	
Ossature, contrepoids	Absence d'anomalie visible
Mât - tablier - liaisons	Fonctionne, sans défaut apparent
Fourche	Bon état apparent
Appareil de préhension	Sans anomalie visible
Suspentes (câble ou chaîne)	Sans défaut apparent
Attaches	Correctement réalisées
Poulies - tourteaux - axes	Sans défaut apparent
<u>CABINE - POSTE DE CONDUITE</u>	
Accès	correctement aménagés
Constitution - fixations - plancher	Sans anomalie visible
Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)	Correcte depuis le poste de conduite
Extincteur en cabine	En place
Protection du conducteur (toit, tablier)	Assurée
Siège, système de retenue du conducteur	Absence d'anomalie visible
Eclairage cabine	Fonctionne
<u>ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE</u>	
Identification des organes de service	Pictogrammes, étiquettes en place
Retour au point neutre (levage)	Assuré
Dispositif de condamnation	Fonctionne
Avertisseur	Fonctionne
Indicateurs	Bon état apparent
Timon et sécurité de timon	Etat et fonctionnement satisfaisants
Sécurité de présence conducteur	Fonctionne
<u>MOUVEMENT CONOURANT AU LEVAGE</u>	
Vérins et circuit hydraulique	Etat et fonctionnement satisfaisants
Protection organes mobiles de transmission	Assurée dans les conditions normales d'utilisation
Arrêt de la charge	Efficace à charge d'essai
Limitation de la vitesse	Assurée à la charge d'essai
Limitation de la course	Assurée
<u>MOUVEMENT DE TRANSLATION</u>	
Mécanismes	Etat et fonctionnement satisfaisants
Frein de service	Efficace
Frein de stationnement	Immobilisation efficace à l'arrêt
Bandages ou pneumatiques	Bon état apparent
Commande de direction	Fonctionnent correct
<u>DISPOSITIONS DIVERSES</u>	
Affichage des charges sur l'appareil	Lisible du poste de conduite par le conducteur
Consignes de sécurité	Apposées au poste de conduite
Eclairage incorporé à l'appareil	Fonctionne
Feux de signalisation	En état de fonctionnement
Notice d'instructions / déclaration de conformité	Existent
Epreuves / essais avant mise ou remise en service	Effectuées le
Identification - repère appareil	Existe
Equipement particulier	Sans anomalie



EQUIPEMENTS MECANIQUES

56 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 14

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Equipement scénique Code : A310
Constructeur : GUIL Marque :
N° d'Identif. : 01403 Type : 505
Année (plaque) : 2002 Charge(s) (kg) : 100
Hauteur (m) : 5,15
Particularité : PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES

3 éléments télescopiques, un treuil à câble.
Dispositif parachute sur chaque élément.
Suspenste : 1 câble 6 torons dia : 5 mm.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 100

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Equipement scénique
Code : A310
Constructeur : GUIL
Marque :
N° d'Identif. : 01419
Type : 505
Année (plaque) : 2002
Charge(s) (kg) : 100
Hauteur (m) : 5,15
Particularité : PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES

3 éléments télescopiques, un treuil à câble.

Dispositif parachute sur chaque élément.

Suspente : 1 câble 6 torons dia : 5 mm.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 100

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

60 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 16

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Equipement scénique
Code : A310
Constructeur : GUIL
Marque :
N° d'Identif. : 00882
Type : 505
Année (plaque) : 2002
Charge(s) (kg) : 100
Hauteur (m) : 5,15
Particularité : PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES

3 éléments télescopiques, un treuil à câble.
Dispositif parachute sur chaque élément.
Suspenste : 1 câble 6 torons dia : 5 mm.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 100

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

62 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 17

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Equipement scénique	Code	: A310
Constructeur	: GUIL	Marque	:
N° d'Identif.	: 00881	Type	: 505
Année (plaque)	: 2002	Charge(s) (kg)	: 100
		Hauteur (m)	: 5,15

Particularité : PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES

3 éléments télescopiques, un treuil à câble.

Dispositif parachute sur chaque élément.

Suspente : 1 câble 6 torons dia : 5 mm.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 100

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Equipement scénique	Code	: A310
Constructeur	: GENIE INDUSTRIES	Marque	:
N° d'Identif.	: 0190-3341	Type	: ST 24
Année (plaque)	: 2002	Charge(s) (kg)	: 300
		Hauteur (m)	: 8
Particularité	: PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES		

Déclaration de conformité : Présentée*Marquage* : CE apposé**CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION ***

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 300

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

66 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 19

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Equipement scénique	Code	: A310
Constructeur	: GENIE INDUSTRIES	Marque	:
N° d'Identif.	: 0190-3475	Type	: ST 24
Année (plaque)	: 2002	Charge(s) (kg)	: 300
		Hauteur (m)	: 8
Particularité	: PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES		

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 300

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Equipement scénique	Code	: A310
Constructeur	: MARTIN	Marque	:
N° d'Identif.	: 0604H0010	Type	: ST 650
Année (plaque)	: 2004	Charge(s) (kg)	: 200
		Hauteur (m)	: 6,5
Particularité	: PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES		

4 éléments télescopiques, 1 treuil à câble, blocage mécanique de chaque élément.

Suspente : 1 câble 6 torons dia : 5 mm.

Empattement : 2.50 m.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 200

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

70 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 21

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Equipement scénique	Code	: A310
Constructeur	: MARTIN	Marque	:
N° d'Identif.	: 0604H0002	Type	: ST 650
Année (plaque)	: 2004	Charge(s) (kg)	: 200
		Hauteur (m)	: 6,5
Particularité	: PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES		

4 éléments télescopiques, 1 treuil à câble, blocage mécanique de chaque élément.

Suspente : 1 câble 6 torons dia : 5 mm.

Empattement : 2.50 m.

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 200

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Equipement scénique
Code : A310
Constructeur : FANTEK
Marque :
N° d'Identif. : 8095/02
Type : T117
Année (plaque) : 2008
Charge(s) (kg) : 250
Hauteur (m) : 6,1
Particularité : PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES

Déclaration de conformité : Présentée*Marquage* : CE apposé**CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION ***

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 250

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.



EQUIPEMENTS MECANIQUES

74 / 75

Date : 30/06/2010

N° Rapport : 5222594-001-1

N°ordre : 28

ATG SARL

MAISON XABATENIA

64250 SOURAIDE

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 11/06/2010
Vérificateur(s) APAVE : BOURCIEZ Michel

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine :
Repère Bâtiment :
Repère Service :

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation	: Equipement scénique	Code	: A310
Constructeur	: FANTEK	Marque	:
N° d'Identif.	: 8095/04	Type	: T117
Année (plaque)	: 2008	Charge(s) (kg)	: 250
		Hauteur (m)	: 6,1
Particularité	: PIED TELESCOPIQUE SUR ROULETTES		

Déclaration de conformité : Présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : arrêté du 01 mars 2004

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 250

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.